



Compte-rendu de Conseil du jeudi 8 décembre 2022

Présents : Mmes Claire LEROUX, Stéphanie LEFEVRE, Sandrine VIVENOT, M Romuald DAUCHELLE, Philippe COUTEAU, Olivier MIELCAREK, Romain MOUTONNET, Franck SELIER, Régis BLATRIER, Laurent ROCHARD

Absence excusée : Cindy HOUARD

Nomination d'une secrétaire de séance : Sandrine VIVENOT

1- Approbation du compte-rendu du 29 septembre 2022

2- Point global sur les travaux 2022

M Le Maire fait un point sur les travaux réalisés sur la commune au cours de l'année 2022

a) Réhabilitation de la future salle de conseil et des mariages :

Les travaux sont actuellement suspendus. Pour rappel, les sols, les murs et l'électricité de la salle ont été réalisés ainsi que la pose du nouveau système de chauffage.

À la suite du rejet de la subvention, le conseil avait pris la décision d'accepter le report de cette demande sur l'année 2023.

Un dossier sera déposé début de l'année 2023.

Le conseil municipal autorise M Le Maire à déposer un nouveau dossier qui comprendra les nouveaux éléments validés lors des conseil précédents.

b) Installation des Poches d'eau

M Le Maire informe que les réserves incendies de Bonval et Moufflaye sont opérationnelles.

Une vérification des installations a été réalisée par le SDIS en présence de M Philippe Couteau lors d'une réunion de travail sur la commune.

La dernière phase de cette installation aura lieu au cours du premier trimestre de 2023 :

Végétalisation des deux sites

Pose des clôtures avec portillon pour la mise en sécurité

c) Installation d'un coffret électrique

À la suite de l'organisation des différents marchés sur la place de l'église, un besoin d'électricité s'est fait ressentir.

Une remise en état de l'ancien coffret forain en triphasé a pu être effectué par l'entreprise Trosly technique pour un prix raisonnable. En parallèle et pour compléter la rénovation du coffret, une prise en triphasé avec un disjoncteur a été installée derrière le monument.

L'ensemble de cette installation aura coûté 390 €.

d) Modification des commandes de chauffages de la mairie

À la suite des travaux du rez-de-chaussée de la mairie, un problème sur la programmation du chauffage de la salle de conseil est apparu. Une modification de l'ensemble des programmeurs de l'étage a été réalisée avec l'objectif d'économie d'énergie.

3- Informations financières

a) Dotation 2022

Au vu des derniers chiffres, il apparaît que les dotations pour l'année sont restées stables. Un détail plus précis sera réalisé lors du prochain conseil municipal.

b) FNGIR

M Le Maire fait part de l'information reçu pour la dotation FNGIR pour l'année 2023. Elle reste identique. La stabilité de cette dotation à l'euro prêt depuis plusieurs années équivaut à une baisse. Aucune revalorisation n'est annoncée.

c) Aide Inflation

Une aide de l'état sera versée au regroupement scolaire. En effet, à la suite des différentes hausses de prix (énergie, prix des repas, salaire...) une prime inflation d'environ 7000 € sera versée. Le chiffre exact sera connu pour le budget 2023 à la suite de la clôture du budget 2022. Une avance de 3500 € sera déjà réalisée.

4- Réduction des temps d'éclairage public

Le conseil municipal avait, lors du précédent conseil municipal et avec les hausses du prix de l'électricité, pris la décision de réduire les temps d'éclairage pour réaliser des économies.

Cette réduction ne peut malheureusement pas se mettre en place. En effet, les installations présentent pour la gestion de l'éclairage public est vétuste. La SICAE n'est pas en mesure de modifier notre système de programmation. Un devis devra être réalisé pour étudier une possible modification de notre installation.

5- Mutualisation du logiciel « métiers » :

Depuis maintenant deux ans, notre commune s'est dotée d'un nouveau logiciel « métiers » mutualisé avec d'autres communes sous couvert de la commune de Ressons-le-Long. Pour le renouvellement du contrat, une nouvelle convention doit être signée.

M Le maire propose de signer cette convention. Une délibération dans ce sens est proposée.

Adopté à l'unanimité

6- Correspondant sécurité :

Le renouvellement du correspondant sécurité incendie doit être effectué. M Le Maire propose de garder le SDIS comme prestataire pour le contrôle de nos installations.

Adopté à l'unanimité

7- Centre de loisirs 2022

M Romain Moutonnet expose aux membres du conseil le bilan des activités et de la fréquentation du centre de loisirs 2022. Pour rappel, il avait été décidé de travailler avec les communes de Vic sur Aisne et Berny rivièrè.

- Le bilan de la fréquentation est satisfaisant avec 9 enfants
- Activités diversifiées
- Le coût de 1093€ s'avère également intéressant car en baisse pour une offre supérieure

8- Marché de Noël

Un retour sur l'organisation d'un marché de Noël nouvelle version est faite. Les retours sont plus que satisfaisants et le marché est une réussite. La poursuite de ce type d'événement est important pour la vie de notre village. Un grand merci aux bénévoles.

9- Programmation

- a. Le 26 février VTT Challenge UFOLEP sur le hameau de Berry (validé lors d'un conseil municipal précédent avec une participation financière)
- b. Le 17 mars Saint Patrick – Fêtes de la bière sur la place de l'église – Une animation musicale est à l'étude
- c. Le 19 mars Trail de l'Hermitage – participation de la commune dans l'organisation de cette manifestation

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée